

Conditions Générales de Vente B2o Gap-Tallard

Ces conditions générales de vente sont celles de B2o Gap-Tallard domiciliée :
120 impasse du riu 05110 LA SAULCE
Siret 90935421900018

B2o Gap-Tallard est titulaire du numéro d'exploitation commercial délivré par la DGAC sous les références : FR.DEC.0617 et d'une licence d'exploitation de transporteur aérien lui permettant d'exercer une activité de transport aérien public de passagers exclusivement au moyen de ballons libres.

B2o Gap-Tallard se réserve la possibilité de modifier, à tout moment et à son entière discrétion les présentes conditions générales de vente. Les conditions générales en vigueur sont celles qui sont présentes sur le site où le consommateur passe sa commande.

1/ Conditions de vente.

Les passagers déclarent connaître et accepter les conditions générales de vente. La commande vaut acceptation de ces conditions.

2/ Tarifs

Nos tarifs sont valables à partir du 1^{er} octobre 2023 et sont modifiables à tout moment sans préavis. Ces prix sont en euros TTC et incluent l'assurance responsabilité civile transport aérien des passagers ainsi que l'organisation du vol.

- 4 formules sont proposées :

- A/ Vol adulte**
- B/ Vol enfant**
- C/ L'offre Duo**
- D/ Vol exclusif 2 pers**

Achat d'un billet valable 1 an, de façon à couvrir une année de vol. Le paiement s'effectue par chèque, par courrier, ou bien par CB depuis notre site. L'encaissement du règlement se fait à réception de commande. Le client prend contact ultérieurement par téléphone auprès de B2o Gap-Tallard pour choisir (sous réserve de disponibilité) la date de son vol. **Le billet n'est pas remboursable, sauf si l'option "assurance annulation" a été souscrite par passager** lors de l'achat. Dans ce cas, seul le prix du billet de vol peut être remboursé mais le prix de "l'assurance annulation" n'est jamais remboursé.

En cas d'impossibilité d'utiliser le billet dans les 12 mois pour une raison valable autre qu'un report pour conditions météorologiques défavorables au vol, pour problème médical (avec certificat du médecin) une demande de remboursement par écrit peut être faite mentionnant que le billet ne pourra être utilisé par qui que ce soit, en indiquant le numéro de titre de transport (avant le dernier jour de la validité du titre). Le remboursement de l'achat de titre (s) sera alors effectué, déduit de 50€ TTC de frais administratifs par billet.

D / Vol en montgolfière billet-cadeau

Achat d'un billet valable 1 an, de façon à couvrir une année de vol. Le paiement s'effectue par chèque, par courrier, ou bien par CB depuis notre site. L'encaissement du règlement se fait à réception de commande. Le client prend contact ultérieurement par téléphone auprès de B2o Gap-Tallard pour choisir (sous réserve de disponibilité) la date de son vol. **Le billet n'est pas remboursable, sauf si l'option "assurance annulation" a été souscrite par passager** lors de l'achat. Dans ce cas, seul le prix du billet de vol peut être remboursé mais le prix de "l'assurance annulation" n'est jamais remboursé.

En cas d'impossibilité d'utiliser le billet dans les 12 mois pour une raison valable autre qu'un report pour conditions météorologiques défavorables au vol, (problème médical avec certificat du médecin) une demande de remboursement par écrit peut être faite mentionnant que le billet ne pourra être utilisé par qui que ce soit, en indiquant le numéro de titre de transport (avant le dernier jour de la validité du titre). Le remboursement de l'achat de titre(s) sera alors effectué, déduit de 50€ TTC de frais administratifs par billet.

Conformément à la réglementation pour les usagers de la vente à distance, vous disposez d'un délai de 14 jours pour annuler votre commande. Au-delà, aucune annulation ne sera possible.

3/ Conditions de vol

Les passagers acceptent les contraintes spécifiques liées à l'organisation d'un vol en montgolfière. Les femmes enceintes ainsi que les enfants de moins de 1m20 ne sont pas autorisés à prendre place dans nos montgolfières. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Lors de la réservation, le client s'engage à indiquer le poids de chaque passager sur le formulaire. L'absence d'information écrite signifie que le poids de chaque passager est inférieur à 80 kg.

Nous ne sommes pas qualifiés pour juger de votre bonne condition physique pour le vol en montgolfière, à vous de prendre conseil auprès d'un médecin en cas de doute. Nos nacelles ne sont pas équipées de siège.

4/ Confirmation des vols

Les passagers doivent impérativement nous contacter par téléphone la veille entre 17h30 et 18h30 pour le vol du lendemain matin. Dans le cas contraire, ils seront considérés comme non présents au vol et ne seront pas inscrits sur la liste d'embarquement.

Dans le cas d'une prévision météorologique trop incertaine 48h à l'avance, le pilote contactera les passagers pour les avertir et qu'ils puissent convenir ensemble de la marche à suivre.

Si le vol ne peut avoir lieu, il est reporté à une autre date au choix du client dans la limite de nos disponibilités.

5/ Annulation du fait de B2o Gap-Tallard

B2o Gap-Tallard se réserve le droit d'annuler un vol dans 3 cas :

- mauvaises conditions météorologiques,
- conditions de sécurité non respectées / non respectables
- nombre insuffisant de passagers.

Seul le pilote est apte à apprécier l'opportunité d'un vol. Cette annulation peut avoir lieu sur le lieu de décollage ; dans ce cas B2o Gap-Tallard ne sera pas tenu pour responsable des frais engagés par les clients pour se rendre sur le lieu de rendez-vous (hébergement, restauration et déplacement).

6/ Modification de la prestation

B2o Gap-Tallard peut, pour toute raison de sécurité ou d'intérêt du vol, modifier le lieu de décollage ou modifier l'altitude de vol.

7/ Annulation de la réservation ou non présentation du client

Le paiement du solde du prix doit être effectué au plus tard le jour du vol. En cas de non confirmation téléphonique ou d'absence du passager à la date et à l'heure du rendez-vous, confirmé par B2o Gap-Tallard, l'annulation de fait sera constatée et B2o Gap-Tallard encaissera l'acompte versé pour ladite prestation. S'il s'agit d'un billet-cadeau de vol, il sera considéré comme utilisé.

8/ Règlement à bord

Tout passager doit figurer sur la liste d'embarquement. Les pilotes de B2o Gap-Tallard sont seuls maîtres à bord et à ce titre ont autorité sur toutes les personnes embarquées. Ils peuvent à tout moment débarquer toute personne parmi les passagers ou tout chargement qui peut présenter un danger pour le vol. Ils peuvent à

tout moment interrompre le vol pour des raisons de sécurité. Aucune prestation ne sera remboursée si le vol a duré un minimum de 30 minutes.

9/ Assurances

Les passagers sont assurés selon les conditions aériennes en vigueur (Convention de Montréal). La responsabilité de B2o Gap-Tallard vis-à-vis des passagers en cas de décès ou de dommages corporels est limitée à une somme maximum de 114 336.76 € par passager.

La responsabilité de B2o Gap-Tallard ne peut être engagée concernant les bagages ou effets personnels (appareils photos, caméras, vêtements, téléphones portables...).

10/ Attribution de compétence

En cas de litige, le tribunal compétent est le tribunal judiciaire de GAP (Hautes Alpes)

11/ Médiateur

Les différents nés des contrats conclus entre B2o Gap-Tallard et le consommateur peuvent faire l'objet d'une médiation facultative et gratuite pour le consommateur.

Démarche pour contacter un Médiateur :

Le client peut saisir le médiateur dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site :

<https://cm2c.net/>

Adresse postale est : CM2C 49 rue de Ponthieu 75008 PARIS

Les coordonnées téléphoniques : 01 89 47 00 14

05/2026